



**Commune de  
Cossonay**



# **PREAVIS N° 03/2024 AU CONSEIL COMMUNAL**

**Réfection des cuisines des restaurants du Pré-aux-Moines et du réfectoire scolaire Miam-Miam**

Commune de Cossonay

le 15 avril 2024 / bab

<b><u>1.</u></b>	<b><u>PRÉAMBULE</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>2.</u></b>	<b><u>PROJET</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>2.1</u></b>	<b><u>CUISINE DU RÉFECTOIRE SCOLAIRE MIAM-MIAM</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>2.2</u></b>	<b><u>CUISINE DU RESTAURANT DU PRÉ-AUX-MOINES</u></b>	<b><u>5</u></b>
<b><u>3.</u></b>	<b><u>FINANCEMENT</u></b>	<b><u>6</u></b>
<b><u>4.</u></b>	<b><u>CONCLUSIONS</u></b>	<b><u>7</u></b>

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## 1. PRÉAMBULE

Le bâtiment du PAM3 abrite parmi ses locaux les cuisines du restaurant Pré-aux-Moines et celle du réfectoire scolaire Miam-Miam (ancienne cuisine militaire). Les équipements de ces cuisines sont pour la plupart d'origine et ont entre 20 et 40 ans d'âge.

Les pannes et dysfonctionnements se multiplient et il devient difficile de réparer les appareils, notamment en raison de manque ou d'absence de pièces de rechange. A plusieurs reprises, le service a pu être maintenu in extremis, grâce à l'intervention d'une équipe de personnes passionnées par de vieux matériel.

Afin d'assurer la préparation des repas pour la clientèle du restaurant et du réfectoire scolaire, il devient urgent de procéder au remplacement des équipements.

Le présent projet prévoit d'intervenir en deux étapes. La première étant consacrée à la cuisine du réfectoire scolaire pendant les vacances d'été 2024 et la seconde à la cuisine du restaurant pendant la fermeture annuelle en avril 2025.

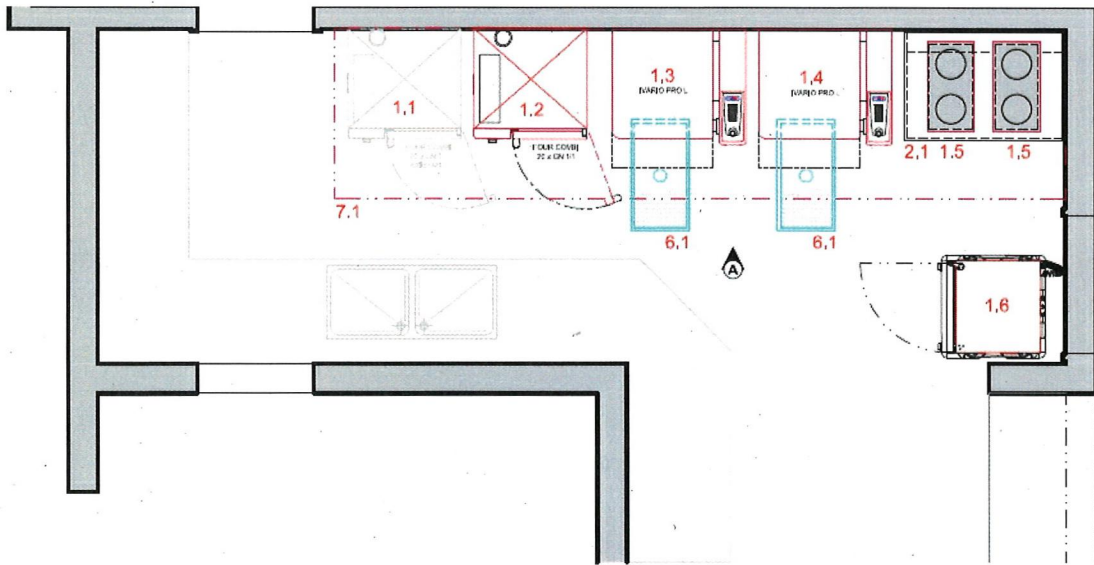
## 2. PROJET

### 2.1 Cuisine du réfectoire scolaire Miam-Miam

Située au sous-sol du bâtiment, la cuisine Miam-Miam est le lieu de production des repas du réfectoire scolaire et de plusieurs unités d'accueil de la petite enfance. Pas moins de 450 repas y sont produits quotidiennement.

La cuisine est fermée pendant les vacances d'été. Il est prévu de vider ce local de tous ses appareils vétustes et de les remplacer par un équipement neuf et de qualité professionnelle.

Dans le cadre du projet de rénovation du bâtiment PAM 3, des offres ont été demandées pour la rénovation des deux cuisines. La Municipalité a donc une bonne vision des investissements nécessaires. Celui relatif au remplacement des appareils de la cuisine du réfectoire scolaire Miam-Miam est estimée à CHF 135'839.-.



## 2.2 Cuisine du restaurant Pré-aux-Moines

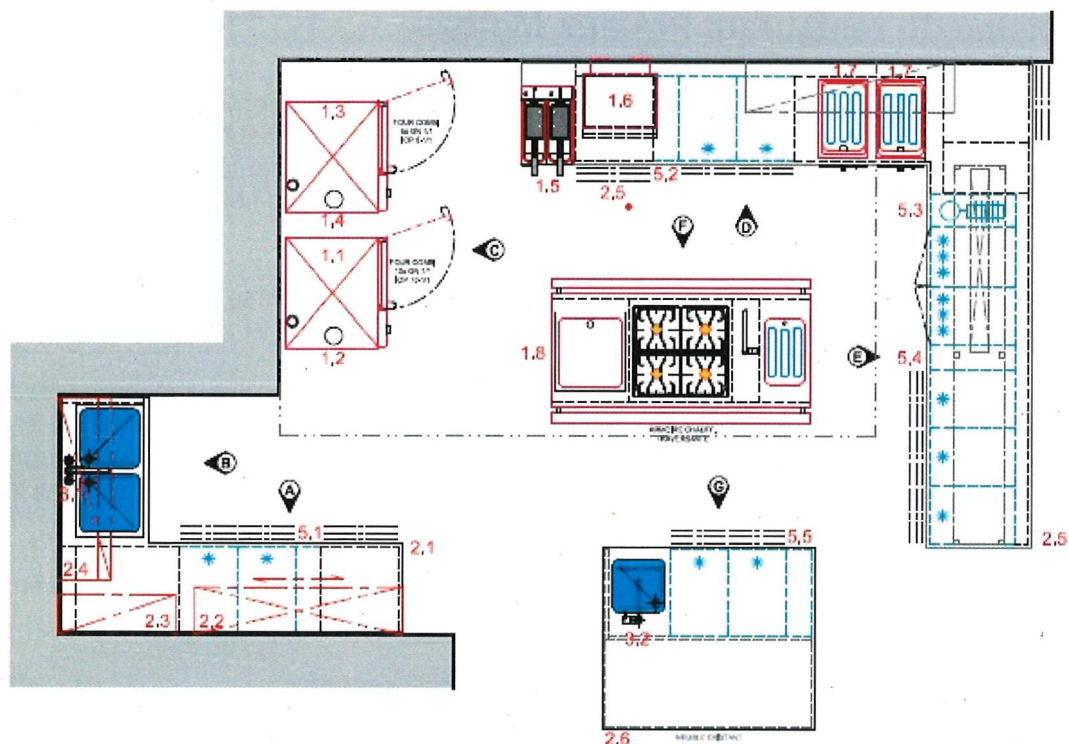
La réfection de la cuisine du restaurant Pré-aux-Moines prévoit également le remplacement des appareils. De plus, l'intervention d'un électricien sera requise afin d'assurer d'une alimentation électrique adéquate et sécuritaire. A noter en particulier que l'alimentation du système de refroidissement est défectueuse, ce qui engendre des fuites au sous-sol. Les travaux prévus permettront de remédier à ce problème.

En outre, un contrôle, et éventuellement une adaptation des raccordements et écoulements d'eau devront être effectués par une entreprise sanitaire.

Pour terminer, cette cuisine, initialement installée au sous-sol, a été déplacée au niveau du restaurant il y a 20 ans pour des raisons pratiques évidentes. Le revêtement du sol est lisse et glissant, il ne correspond plus aux normes en vigueur. Une mise en conformité du revêtement de la cuisine est donc obligatoire. Un sol en carrelage antidérapant y sera posé afin de respecter les normes et la sécurité des cuisiniers.

Les offres obtenues pour l'ensemble des travaux dans la cuisine du restaurant prévoient un montant de CHF 182'553.00.





### 3. FINANCEMENT

Bien que les travaux soient répartis en deux étapes distinctes, mais dans un laps de temps rapproché, la Municipalité a fait le choix de vous soumettre une demande de crédit global pour les deux chantiers. Celui-ci se présente de la manière suivante :

<b>1. Cuisine scolaire Miam-Miam</b>		
Aménagements et appareillage	CHF	118'136.00
Electricité	CHF	7'703.00
Divers et imprévu	CHF	10'000.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>135'839.00</b>
<b>2. Cuisine restaurant Pré-aux-Moines</b>		
Aménagements et appareillage	CHF	146'620.00
Electricité	CHF	7'386.00
Carrelage	CHF	18'547.00
Divers et imprévus	CHF	10'000.00
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>182'553.00</b>
<b>Coût total TTC (arrondi)</b>	<b>CHF</b>	<b>320'000.00</b>

Ci-après, le tableau usuel de la Bourse communale indiquant l'état d'endettement de la Commune :

Préavis n°	03/2024	Montant	CHF	320'000.00
Objet du préavis	Réfection des cuisines des restaurants du Pré-aux-Moines et du réfectoire scolaire Miam Miam			
<b>Estimation financière nette</b>				<b>320'000.00</b>
Coûts totaux				320'000.00
Participations de tiers				0.00
Subventions				0.00
<b>Liquidités et Plafond d'endettement</b>				
Liquidités avant préavis	31.03.2023			7'247'922.80
Emprunts avant Préavis	31.03.2023			19'159'240.50
Préavis			0.00	0.00
Emprunt si préavis accepté				19'159'240.50
Plafond d'endettement 2021-2026				60'000'000.00
Disponible				40'840'759.50
<b>Financements prévu au bilan</b>				<b>320'000.00</b>
Emprunt				
Liquidités				x
<b>Impact estimé sur le compte fonctionnement</b>	<b>N° compte</b>	<b>Année</b>	<b>CHF</b>	<b>32'000.00</b>
Amortissement	361.3312	10 ans, linéaire	320'000.00	32'000.00

Art. 14 - Règlement sur la comptabilité des Communes:

*Tout investissement fait l'objet d'un préavis au Conseil général ou communal indiquant son but, le montant du crédit, le mode de financement, la durée d'amortissement et les charges qu'il entraîne. L'article 4, chiffre 6 LC est réservé.*

## 4. CONCLUSIONS

Le restaurant du Pré-aux-Moines est un établissement connu et apprécié, tant par une clientèle locale, régionale ou du public du théâtre voisin.

Le réfectoire Miam-Miam est fréquenté par de nombreux élèves du complexe scolaire qui y mangent pour certains tous les jours et profitent de bons repas confectionnés sur place. En outre, les enfants de plusieurs structures d'accueil bénéficient de la livraison de repas également préparés dans la cuisine Miam-Miam.

Les équipements de ces deux cuisines sont en fin de vie. Maintes et maintes fois réparés ou rafistolés, leur remplacement est devenu incontournable si le fonctionnement et l'exploitation de ces structures veulent être maintenus.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité propose d'adopter les conclusions suivantes :

## LE CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

- Vu le préavis municipal N° 03/2024 relatif à la réfection des cuisines du restaurant du Pré-aux-Moines et du réfectoire scolaire Miam-Miam ;
- Après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

## DÉCIDE :

- D'accepter le préavis municipal n° 03/2024 relatif à la réfection des cuisines du restaurant du Pré-aux-Moines et du réfectoire scolaire Miam-Miam ;
- D'accorder un crédit de CHF 320'000.- et d'autoriser la Municipalité à exécuter ces travaux ;
- D'autoriser la Municipalité à financer ces travaux d'un montant de CHF 320'000.- par les liquidités courantes ou un emprunt aux meilleures conditions du marché auprès d'un établissement financier, dans le cadre du plafond d'endettement.

Adopté par la Municipalité le 15 avril 2024.

## AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

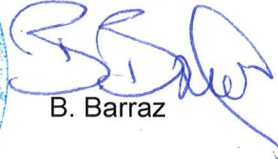
La Syndique



V. Induni



La Secrétaire



B. Barraz

Délégué municipal : M. Joachim Creteigny

La date de rencontre avec la commission chargée d'étudier ce préavis est fixée au 6 mai 2024 à 19h00 à la Maison de Commune.